



Christian Baechler
**La trahison des
élites allemandes**

1770-1945

PASSÉS / COMPOSÉS

La trahison des élites allemandes

DU MÊME AUTEUR

Le parti catholique alsacien, 1890-1939. Du Reichsland à la République jacobine, Paris, Ophrys, 1982.

Gustave Stresemann (1878-1929). De l'impérialisme à la sécurité collective, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1996.

L'Aigle et l'Ours. La politique russe de l'Allemagne de Bismarck à Hitler (1871-1945), Berne, Peter Lang, 2001.

Guillaume II d'Allemagne, Paris, Fayard, 2003.

L'Allemagne de Weimar, 1919-1933, Paris, Fayard, 2007.

Les Alsaciens et le Grand Tournant de 1918, Strasbourg, L'Ami Hebdo/M.E.D.I.A., 2008.

Guerre et exterminations à l'Est. Hitler et la conquête de l'espace vital 1933-1945, Paris, Tallandier, 2012.

Clergé catholique et politique en Alsace 1871-1940, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2013.

L'Allemagne et les Allemands en guerre 1914-1918, Paris, Hermann, 2016.

Christian Baechler

La trahison des élites allemandes

ESSAI SUR LE RÔLE DE LA BOURGEOISIE CULTURELLE
1770-1945

PASSÉS / COMPOSÉS

Publié avec le soutien du CNL.

ISBN : 978-2-3793-3713-0

Dépôt légal - 1^{re} édition : août 2021

© Passés composés / Humensis, 2021

170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris cedex 14

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » (article L 122-5) ; il autorise également les courtes citations effectuées pour un but d'exemple ou d'illustration. En revanche, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (article L 122-4). La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au CFC (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Pour Christiane

Sommaire

Introduction	11
--------------------	----

**PREMIÈRE PARTIE. LA BOURGEOISIE CULTURELLE :
FORMATION ET IDÉAL CULTUREL D'UN NOUVEAU GROUPE SOCIAL
(1770-1820/1830)**

Chapitre 1. La formation d'un nouveau groupe social : la « bourgeoisie culturelle » (1770-1830)	17
--	----

Chapitre 2. L'idéal de la <i>Bildung</i> néo-humaniste.....	47
---	----

Chapitre 3. Le nouveau concept de <i>Bildung</i> et la société : les réformes de l'enseignement en Prusse (1807-1815)	67
--	----

**DEUXIÈME PARTIE. LA BOURGEOISIE CULTURELLE
ET LE MOUVEMENT LIBÉRAL ET NATIONAL
(1815-1871)**

Chapitre 4. Libéralisme et réaction : du congrès de Vienne à la révolution de 1848-1849	89
--	----

Chapitre 5. La bourgeoisie culturelle et l'unité allemande (1850-1871)	139
--	-----

**TROISIÈME PARTIE. LA BOURGEOISIE CULTURELLE :
CRISE D'IDENTITÉ ET PESSIMISME CULTUREL
(1870-1918)**

Chapitre 6. Expansion numérique et diversification de la bourgeoisie culturelle	181
--	-----

Chapitre 7. La crise du libéralisme et la marginalisation politique de la bourgeoisie culturelle	217
---	-----

Chapitre 8. Critique de la civilisation et « pessimisme culturel »	263
--	-----

Chapitre 9. L'aspiration des élites intellectuelles à la direction morale de la nation (1914-1918)	301
---	-----

La trahison des élites allemandes

QUATRIÈME PARTIE. LA CRISE DE LA BOURGEOISIE CULTURELLE
(1919-1945)

Chapitre 10. L'évolution du groupe social de la bourgeoisie culturelle.....	341
Chapitre 11. La bourgeoisie culturelle face à la démocratie de Weimar (1919-1933)....	361
Chapitre 12. Une hégémonie culturelle menacée (1919-1933).....	401
Chapitre 13. La bourgeoisie culturelle et le nazisme (1933-1945).....	443
Conclusion	525
Bibliographie	533
Notes.....	559
Index.....	633

Introduction

L'expression « bourgeoisie culturelle » est une approximation pour un terme allemand, *Bildungsbürgertum*, qui définit un groupe social spécifique aux pays germaniques. On trouve diverses traductions françaises de ce terme : bourgeoisie culturelle, bourgeoisie cultivée, bourgeoisie des talents, bourgeoisie instruite ou du savoir, bourgeoisie diplômée, bourgeoisie des capacités dans le sens du XIX^e siècle français. Si le terme est intraduisible, c'est parce que le groupe social n'existe pas en tant que tel en France. On distingue en Allemagne deux groupes au sein de la bourgeoisie moyenne et supérieure, le *Bildungsbürgertum*, dont le statut est défini par un niveau d'instruction supérieur, et le *Besitzbürgertum*, la bourgeoisie possédante dont le statut repose essentiellement sur la fortune¹.

Le terme de *Bildungsbürgertum* n'apparaît, semble-t-il, qu'en 1920, alors que le groupe social se sent menacé dans son prestige et son mode de vie par les conséquences de la guerre et réagit de manière restrictive pour défendre son statut et ses privilèges². Mais la réalité sociale date du dernier tiers du XVIII^e siècle. On parlait alors d'ordres ou classes cultivées [*gebildete Stände/Klassen*], puis de classes moyennes cultivées [*gebildeter Mittelstand*] dans la première moitié du XIX^e siècle, enfin de bourgeoisie cultivée [*gebildetes* ou *studiertes Bürgertum*] dans la seconde moitié du siècle. Ces différentes expressions définissent une couche de la bourgeoisie dont le statut [*Stand*] et le prestige social est fondé sur un niveau d'instruction supérieur, d'abord une instruction universitaire, mais élargie après 1815 au second cycle du gymnase classique. La définition correspondrait assez bien aux « capacités » du XIX^e siècle en France, mais il s'y ajoute un critère spécifique en Allemagne, celui de la proximité ou de la dépendance directe à l'égard de l'État, en particulier par la réglementation de l'accès aux professions. Le groupe social a, de plus, un style de vie censé incarner son idéal culturel néo-humaniste.

Le groupe social se constitue entre 1770 et 1820, où se fixent ses caractéristiques, mais il s'élargit considérablement en nombre par la suite, ce qui tendra plus tard à affaiblir son prestige social et l'amènera à une attitude défensive. Le *Bildungsbürgertum* est une « aristocratie de la culture »

par opposition à l'aristocratie de la naissance (noblesse) et à la bourgeoisie possédante. Cela ne signifie pas qu'elle ne puisse, selon les individus, allier culture et fortune, et même parfois noblesse de naissance. Le critère de la formation [*Bildung*], de la culture, est un facteur de libération des rigidités de la société d'ordres de l'ancien régime, d'où le lien entre ce groupe social et le libéralisme. C'est aussi un facteur de libération de l'étroitesse des principautés allemandes, d'où un lien avec le mouvement national allemand. Jusqu'au début de l'unité allemande, la bourgeoisie culturelle joue un rôle politique important dans le processus de libéralisation de la société et d'unité nationale. Son rôle politique tend à se réduire par la suite, en relation avec le régime politique instauré par Bismarck, mais son prestige social reste très fort, malgré l'extension du groupe qui a tendance à se fondre dans les classes moyennes et supérieures de la bourgeoisie.

Durant la guerre de 1914-1918, la bourgeoisie culturelle tente de renouer avec le rôle de guide et porte-parole du mouvement national allemand, mais avec des résultats variables, en particulier du fait de ses divisions politiques. Dans une brochure de décembre 1917, où il rejette les projets de vote plural pour le Landtag de Prusse, projets privilégiant en particulier les diplômés, Max Weber note que la *Bildung*, c'est-à-dire la formation, l'instruction, est le principal élément structurant en « ordres » ou « statuts » [*Stände*], alors que la propriété et la fonction économique le sont pour les classes. Il souligne que la *Bildung* joue un rôle particulièrement structurant en Allemagne où presque toutes les places privilégiées dans l'État, et même en dehors de l'État, n'exigent pas seulement une qualification spécialisée, mais aussi une formation générale, l'école et l'université étant au service de cette formation générale³. Il estime que leurs « privilèges » et « prébendes », qui les mettent à l'abri de la concurrence et des luttes du marché, les disqualifient pour être des hommes politiques responsables et que « ce milieu est le dernier auquel on doit accorder des droits particuliers dans le vote populaire ».

Dans la compilation *Économie et société*⁴, publiée après sa mort, où il précise sa réflexion sur les formes de domination sociale, Max Weber distingue les « ordres » des « classes » sociales : « Nous appelons "ordre" [*Stand*] une pluralité d'individus qui, au sein d'un groupement, revendiquent efficacement a) une considération particulière, éventuellement aussi b) un monopole particulier à leur condition. » Il définit l'ordre ou statut social [*ständische Lage*] comme « un privilège positif ou négatif de *considération* sociale revendiqué de façon efficace ». Cette considération peut être fondée sur « le mode de vie », sur « le type d'instruction formelle », sur « le prestige de la naissance ou le prestige de la profession ». Le statut ne dépend pas de la fortune et « le défaut de fortune n'est pas une disqualification *en lui-même*, bien qu'il

Introduction

puisse y conduire⁵ ». On trouve dans cette définition de l'ordre ou du statut social les principaux éléments qui caractérisent le *Bildungsbürgertum* : une prétention reconnue à un prestige social, étroitement associé à un savoir, à une culture générale, avec accès privilégié à des fonctions sociales et politiques. La bourgeoisie culturelle se distingue du reste de la bourgeoisie par deux éléments principaux : un diplôme qui lui ouvre les portes du corps social [*Stand*] et constitue la base de ses possibilités d'influence dans la société et l'État ; une indépendance relative par rapport aux contraintes du marché pour ses moyens de subsistance.

La bourgeoisie culturelle est un élément important du particularisme allemand dans le processus de modernisation sociale et politique depuis le début du XIX^e siècle par rapport aux autres pays européens. C'est ce qui justifie ce livre dont l'objectif est de préciser son rôle dans l'histoire de l'Allemagne jusqu'en 1945. Nous étudierons la formation du groupe et la constitution de son idéal de formation entre 1770 et 1820/1830, puis son rôle dans l'évolution politique et sociale de l'Allemagne jusqu'en 1945. L'extension de l'enseignement secondaire et universitaire et la spécialisation croissante après 1945 font perdre de sa consistance au groupe social, même s'il en subsiste encore des éléments dans la société allemande d'après 1945.

PREMIÈRE PARTIE

La bourgeoisie culturelle :
formation et idéal culturel
d'un nouveau groupe social
(1770-1820/1830)

La formation d'un nouveau groupe social : la « bourgeoisie culturelle » (1770-1830)

Un nouveau groupe social se constitue au sein de la bourgeoisie entre 1770 et 1820-1830, dont le caractère commun est la formation universitaire et une dépendance plus ou moins grande à l'égard de l'État. Au cours du XVIII^e siècle, l'État réglemente de plus en plus le parcours professionnel des catégories instruites [*gelehrte Stände*], théologiens, médecins et juristes, formés dans les trois facultés traditionnelles depuis le Moyen Âge, la faculté de philosophie n'étant considérée que comme une propédeutique. Les enseignants du secondaire, dont le recrutement est réglementé au début du XIX^e siècle, s'ajoutent à ces trois catégories professionnelles, alors que la faculté de philosophie devient une faculté de plein rang. Cette évolution s'accompagne d'une professionnalisation et d'une spécialisation croissante. Depuis le début du XIX^e siècle, l'État conditionne l'exercice de ces professions d'un examen d'État. Il s'agit d'un phénomène qui touche tous les États allemands, lié à leur construction interne et à la rationalisation de leur organisation par l'absolutisme éclairé. C'est tout particulièrement le cas pour la Prusse, sur laquelle nous insisterons, car elle constitue à bien des égards un modèle pour une grande partie de l'Allemagne.

Tout en réglementant, l'État accorde des privilèges à ces professions qui leur assurent un prestige. C'est un élément essentiel à la constitution d'un groupe social distinct, lié à l'État. Ce groupe social se donne un idéal culturel au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, celui de la formation [*Bildung*] néo-humaniste, qui contribue à le délimiter et à renforcer encore son prestige social¹. Il adopte aussi un style de vie supposé concrétiser son idéal culturel. Ce groupe social, essentiellement protestant, a des relations souvent délicates avec les juifs, tandis que les élites intellectuelles catholiques tendent, après 1830, à prendre leurs distances, accentuant encore le caractère protestant du *Bildungsbürgertum*, la bourgeoisie culturelle. Après 1820-1830, le groupe s'élargit avec le développement des professions libérales, également réglementées par l'État².

LA COMPOSITION PROFESSIONNELLE DU GROUPE SOCIAL

Les professions constitutives du groupe social exigent de ses titulaires le passage par l'université. C'est ce qui en fait à l'origine une élite très restreinte.

Les professions juridiques

Les professions juridiques intéressent le plus directement l'État qui veut contrôler la formation du personnel de la justice et de la haute administration, dont dépend son autorité. L'importance des juristes est en relation directe avec la réception du droit romain et la réforme du droit et de la justice au XVI^e siècle. Sous le règne de Frédéric II (1740-1786), on procède à une rationalisation du recrutement dans la justice et la haute administration³.

Une série de mesures réglementent le *cursus* dans la justice au cours des années 1750. L'édit de 1755 renforce les réglementations antérieures pour le recrutement aux postes de conseiller, de procureur ou d'auditeur à une haute cour de justice. Les candidats doivent passer un examen *pro assessor* devant une commission à Berlin. D'autres édits réglementent le recrutement pour les juridictions inférieures et créent des commissions régionales. Un *cursus* précis est ainsi instauré avec plusieurs étapes obligatoires. La première est celle de l'auscultateur [*Auskultator*] qui exige deux années de droit et un examen oral devant une cour d'appel [*Oberlandesgericht*]. Un nouvel examen devant la même cour est nécessaire pour devenir référendaire [*Referendar*]. L'auscultateur et le référendaire exercent des fonctions non rémunérées. Après sept ans de référendaire, le « grand examen d'État » devant la commission berlinoise permet d'accéder à la fonction d'assesseur [*Assessor*] rémunérée. Les conseillers des cours supérieures de justice sont recrutés parmi les assesseurs.

Même s'il existe des référendaires pour la haute administration, les hauts fonctionnaires sont souvent recrutés dans la bureaucratie inférieure sans passage par l'université. Un édit de 1770 crée une commission d'examen pour la haute administration et étend le système des référendaires. Même si l'examen n'empêche pas le favoritisme, il instaure cependant une préférence pour les candidats ayant une formation universitaire et une respectabilité sociale. Les études de droit et de caméralisme (administration, économie) deviennent la règle entre 1780 et 1815. En 1815, les juristes parviennent à imposer une période de stage obligatoire comme auscultateur dans la justice pour tous les candidats à une haute fonction administrative. Un ordre

du cabinet de 1817 distingue officiellement les postes administratifs subalternes des postes supérieurs en exigeant une formation universitaire pour ces derniers. Avec l'inflation d'universitaires après 1830, les exigences seront cependant progressivement renforcées pour les niveaux inférieurs de la justice et de l'administration. En Bavière, la constitution de 1818 accorde un statut particulier aux fonctionnaires ayant une formation universitaire. Il y a ainsi deux groupes distincts de fonctionnaires dans la plupart des États allemands avec un système de stages et d'examens d'État⁴.

Le système mis en place en Prusse élimine automatiquement les étudiants sans moyens du fait des droits d'examen élevés, mais surtout des longues périodes d'activité sans rémunération. Alors que le droit et la science camérale sont devenus une règle, une troisième épreuve est introduite par la commission d'examen berlinoise pour l'accès à l'assessorat, une épreuve de culture générale qui fait de la formation néo-humaniste une caractéristique du milieu de la justice et de l'administration supérieure. C'est un élément de base de la constitution d'une aristocratie intellectuelle au sein de laquelle s'amalgament progressivement nobles et bourgeois. Notons que les professions libérales juridiques sont également réglementées par l'État et que les candidats doivent passer par une période non rémunérée au service de l'État.

Les pasteurs

Après la Réforme apparaît un nouveau groupe social, celui du pasteur et de sa famille, qui constitue un élément essentiel de la formation de la bourgeoisie culturelle. Depuis la paix d'Augsbourg (1555) et le principe du *cujus regio, ejus religio*, les princes allemands deviennent *summus episcopus*, évêque suprême, dans leur État. Aussi le lien entre le clergé protestant et l'État se renforce-t-il, le processus étant achevé avec la fin de la guerre de Trente Ans et les traités de Westphalie. Avec l'organisation et la rationalisation des États au XVIII^e siècle, le clergé est de plus en plus instrumentalisé par l'autorité qui l'utilise pour de nombreuses tâches annexes : établissement de l'état civil, recensement de la population, sélection des sages-femmes, déclaration d'épidémie, déclaration des personnes soumises à l'impôt, assistance aux pauvres, inspection scolaire. Le lien entre l'État et le clergé se renforce encore, ce dernier devenant un élément de l'administration locale. La situation est cependant variable selon les États allemands et selon les clergés⁵.

Étant donné le rôle croissant du clergé, il n'est pas étonnant que l'autorité séculière s'efforce de réformer la formation des pasteurs. En effet, les pasteurs sont souvent des autodidactes avec un très court passage à l'université. Les

États instaurent au XVIII^e siècle un véritable *cursus* pour améliorer la formation, mais aussi pour faire des pasteurs des « serviteurs de l'État », c'est-à-dire des éducateurs du peuple. Le processus est plus précoce dans certains États, comme la Hesse-Darmstadt luthérienne où l'on réglemente dès la fin du XVII^e siècle l'accès au pastorat pour les étudiants boursiers : *magister* de la faculté des arts, examen devant le consistoire, études de théologie avec service de prédication et participation aux activités d'une paroisse. Au début du XVIII^e siècle, un parcours professionnel général est instauré avec une période d'instituteur ou de précepteur, puis d'adjoint de pasteur, avant de pouvoir prétendre à la nomination à un poste de pasteur. Dans la Hesse-Cassel réformée, on instaure un *cursus* comparable. Au Wurtemberg, les exigences sont croissantes avec le passage obligé par une école latine, puis une « école de couvent » [*Klosterschule*], c'est-à-dire une école de lettrés [*Gelehrtenschule*] installée dans d'anciens couvents. À partir de 1788, ces écoles de couvent sont réservées aux fils de la « classe des notables », ce qui rend le recrutement social du pastorat plus exclusif. Après ces écoles, le futur pasteur doit passer par le fameux séminaire [*Stift*] de Tübingen. Dans le margraviat de Bade-Durlach, l'organisation du *cursus* est progressive avec l'instauration en 1764 d'un examen pour les candidats à un poste de pasteur, suivi d'un examen au moment de la nomination. Une ordonnance de 1794 précise encore le *cursus* : examen final du lycée, deux années d'université au minimum. En 1803, un quart des pasteurs sont passés par l'université. Une ordonnance de 1828 instaure un examen pour les candidats au pastorat après le lycée, un second après cinq semestres à l'université. Enfin, on crée en 1838 un séminaire [*Predigerseminar*] pour la formation pratique après le second examen, séminaire rattaché à l'université de Heidelberg⁶.

En Prusse, des ordonnances de 1718 et 1736 instaurent des règles précises : diplôme de fin d'études d'une école latine, deux années d'université au minimum, connaissance du latin, du grec et de l'hébreu, examen devant un superintendant pour obtenir le droit à prédication, épreuve de prédication après nomination. L'effet de ces réformes est cependant limité par la pratique du patronage dans les campagnes et les diverses formes de corruption. Une profonde réforme a lieu en 1799, complétée par une série de mesures jusqu'en 1842. Un *cursus* précis est instauré, tandis que l'influence de l'administration est renforcée au détriment de celle des patrons. Le diplôme de l'*Abitur* et trois années de théologie à l'université sont des conditions nécessaires pour se présenter à l'examen d'une commission centrale, constituée de plusieurs théologiens, dont des professeurs d'université (ordonnance de 1810). L'examen porte sur la théologie avec une épreuve orale de prédication et une épreuve écrite, mais aussi sur la culture générale du candidat. Après un

La trahison des élites allemandes

L'ÉGLISE PROTESTANTE ET LA RÉPUBLIQUE.....	390
<i>Les Églises protestantes et l'« État sans Dieu »</i>	391
<i>La déclaration patriotique de juin 1927 :</i>	
<i>une adhésion à la République ?</i>	394
<i>Les Églises protestantes et la montée du national-socialisme</i>	395
Chapitre 12. Une hégémonie culturelle menacée (1919-1933).....	401
LA CRISE EXISTENTIELLE DES ÉLITES INTELLECTUELLES	401
<i>La remise en cause de la Bildung :</i>	
<i>spécialisation et université de « masses »</i>	402
<i>Réflexions sur la crise existentielle de l'homme moderne</i>	405
LA FIN DE L'HÉGÉMONIE CULTURELLE	408
LE « RÉALISME HÉROÏQUE » : UNE RÉPONSE À LA CRISE	412
<i>Oswald Spengler, un précurseur</i>	413
<i>Arthur Moeller van den Bruck : un conservatisme modernisé</i>	415
<i>Ernst Jünger, l'essence du « réalisme héroïque »</i>	417
<i>Les principaux thèmes de la « révolution conservatrice »</i>	419
<i>La « révolution conservatrice » et ses réseaux</i>	421
LES INTELLECTUELS FACE À LA MODERNITÉ SOCIALE ET POLITIQUE	423
<i>Sociologie et critique de la société de Weimar</i>	424
<i>Les juristes et la démocratie parlementaire de Weimar</i>	427
<i>La théologie protestante et le nouveau régime politique et social</i>	434
Chapitre 13. La bourgeoisie culturelle et le nazisme (1933-1945).....	443
LES ÉLITES CULTURELLES ET LE NOUVEAU RÉGIME :	
ILLUSIONS, COLLUSIONS, DÉSILLUSIONS	444
<i>La mise au pas de la haute fonction publique</i>	445
<i>La « mise au pas » de l'université</i>	446
<i>La politisation des disciplines universitaires</i>	449
<i>Le cas Heidegger</i>	452
UN PROTESTANTISME DIVISÉ FACE À L'ÉTAT NATIONAL-SOCIALISTE.....	454
<i>Les Églises et le nouveau régime</i>	455
<i>Des Églises évangéliques proches du schisme</i>	457
<i>Théologie politique et justification du régime national-socialiste</i>	462
<i>Les Églises face à la politique antijuive</i>	468
LES JURISTES ET LE RÉGIME NATIONAL-SOCIALISTE	474
<i>La Volksgemeinschaft raciale, source du droit</i>	475
<i>Carl Schmitt et la théorie des « ordres concrets »</i>	478
<i>La justice dans l'État national-socialiste :</i>	
<i>mise au pas ou collaboration spontanée</i>	482
LES ÉLITES CULTURELLES DANS LES ORGANISATIONS NATIONAL-SOCIALISTES	488
<i>Les élites culturelles dans la NSDAP</i>	489
<i>Les élites culturelles dans la SS</i>	491

Table des matières

LA SOCIÉTÉ EN GUERRE ET LA SANTÉ DU « CORPS DU PEUPLE ».....	494
<i>Conscience ethnique et morale</i>	494
<i>Les médecins du « corps du peuple »</i>	496
<i>La science au service de la santé du « corps du peuple » :</i> <i>le mouvement eugéniste</i>	497
<i>La politique national-socialiste : de la stérilisation à l'euthanasie</i>	501
LES ÉLITES INTELLECTUELLES ET LA RÉORGANISATION SPATIALE ET RACIALE DE L'EUROPE ORIENTALE.....	505
<i>Les recherches sur la population et l'occupation de l'espace :</i> <i>une science engagée</i>	506
<i>La « communauté de recherche » sur l'Europe orientale</i>	510
<i>L'heure des experts : la Pologne, laboratoire de la politique raciale</i> <i>national-socialiste</i>	513
<i>L'heure des experts : le Generalplan-Ost</i>	518
Conclusion	525
Bibliographie	533
Notes.....	559
Index.....	633